

vidus, trois étaient conservateurs et trois libéraux, et ainsi la politique a été tout à fait étrangère à la chose, et ne saurait avoir influé sur le résultat de l'élection. Voilà les faits exposés dans la déclaration de M. Ross. Le journal affirme, dans l'article en question, que lorsque cette fraude a été découverte, il était trop tard pour y remédier. La révision des listes en Nouvelle-Ecosse commence le 20 janvier de chaque année, pour se terminer le 18 mars, et les listes utilisées dans cette élection ont été complétées le 18 mars 1903. L'élection n'eut lieu que le 16 mars 1904, et entre ces deux dates, les listes n'ont pu subir de modification. Quand ces listes sont terminées, elles sont confiées au greffier de comté et tout citoyen a droit d'en obtenir un exemplaire. Le greffier de comté les transmet à l'imprimeur du roi et les listes qui ont servi à cette élection furent imprimées au commencement de l'été de 1903, au cours de la session du parlement fédéral. Elles furent distribuées tant aux conservateurs qu'aux libéraux. M. Gregory, à l'automne de 1903, a sans doute obtenu 21 exemplaires des listes pour l'élection qui eut lieu le 16 mars 1904 et il les a eues en sa possession sept ou huit mois avant l'élection. Je ne sache pas qu'il se soit produit de plainte. Les conseils municipaux nommèrent les réviseurs en question. Le conseil municipal de Sainte-Marie a tenu deux assemblées, au cours de la période qui s'est écoulée entre l'époque de la confection de ces listes et celle de la campagne électorale, et il n'a pas été adressé de plaintes au conseil municipal au sujet de la conduite des réviseurs ou des autres fonctionnaires. La législature de la Nouvelle-Ecosse s'est réunie une fois entre ces deux époques et l'organisateur conservateur, M. Tanner, qui est le chef de l'opposition dans la Chambre provinciale, n'a pas formulé de plaintes au sujet des listes électorales de Guysborough.

Nous avons eu jusqu'à six semaines de discussion publique dans ce comté. Pendant tout le cours de la campagne électorale, des orateurs appartenant à l'un et à l'autre parti ont adressé la parole au peuple dans presque toutes les écoles, dans presque toutes les salles du comité, sans que jamais j'aie entendu faire d'observations à l'endroit des listes de Guysborough. La première nouvelle que j'en ai eue, c'est par cette lettre d'"Oculus" publiée six semaines après le scrutin. Si les noms d'un grand nombre de conservateurs eussent été retranchés des listes quelques jours avant l'élection, est-ce que le changement n'aurait pas été dénoncé dans toutes les paroisses et à chaque assemblée.

M. BELL : Personne a-t-il jamais prétendu que ces noms avaient été retranchés des listes quelques jours avant l'élection ?

M. SINCLAIR : Oui, c'est ce que j'ai lu.

M. BELL : Cela ne se trouve pas dans la lettre d'"Oculus". Ce qu'a lu l'honorable

député n'est qu'un résumé. Ce n'est pas l'original.

M. SINCLAIR : C'est ce qu'ont dit et répété tous les journaux conservateurs. Il se peut que cela ne soit pas dans la lettre d'"Oculus". N'ayant pas cette lettre ici, je ne puis rien affirmer.

M. BELL : Je ne crois pas que la lettre ait dit cela.

M. SINCLAIR : Alors, on admet que ce n'était pas quelques jours avant l'élection.

M. BELL : Personne ne l'a jamais dit.

M. SINCLAIR : Oh ! que si, les journaux conservateurs répètent avec persistance que cela s'est fait peu de jours avant l'élection. quand de fait il devait y avoir un an au moins. Je veux seulement corriger un erreur ; la chose, en effet, est tout simplement impossible. Il y avait pour le moins un an que la liste avait été révisée ; conservateurs et libéraux avaient eu chance égale d'y faire insérer des noms.

M. BELL : Pas précisément.

M. SINCLAIR : Oui, chance absolument égale. Je ferai observer de plus que pas un seul appel n'a eu lieu. Nous avons un tribunal d'appel dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et ceux que la division du réviseur local ne satisfait pas peuvent s'adresser au shérif de la circonscription pour la faire réformer. Cet officier tient ses séances dans la partie la plus importante de la division, celle de l'est, et son principal adjoint, M. Davis, dans l'ouest. J'ai demandé au shérif-adjoint de me faire savoir par écrit s'il y avait eu des plaintes au sujet de la révision des listes employées dans cette élection. et voici ce qu'il me dit :

Guy'sborough, N.-E., 14 mai 1904.

M. J. H. Sinclair, M.P.,
Ottawa.

Cher monsieur,—En réponse à la question que vous me faites le 10 du courant touchant le nombre d'appels interjetés devant moi de la décision des réviseurs des listes électorales du district de Sainte-Marie, je dois vous dire que je me suis présenté au bureau du greffier municipal de ce district, conformément à la loi du cens électoral (statuts révisés, 6e série, années 1902-3-4), et j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'aucun appel ne m'a été soumis.

Respectueusement à vous,
(Signé) JOSEPH M. DAVIS.
Premier shérif-adjoint du comté de Guy'sborough.

Il est donc démontré qu'à l'époque où la révision des listes a eu lieu, personne n'a été mécontent de la décision du réviseur local, ou du moins personne n'a attaché assez d'importance à la chose pour aller s'assurer si son nom était ou n'était pas sur la liste.

Rien n'était plus facile pour les électeurs que de se présenter chez le greffier, qui demeurait dans la ville même où ces choses à ce que l'on dit, s'étaient passées. C'est là